

COMPTE RENDU DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SEVIGNACQ

Le Conseil Municipal s'est réuni le 5 Mars 2021 à 18h30 sous la présidence de Michel CUYAUBE, Maire.

Etaient présents: Mr CANTON Guillaume, CAMINADE Hervé, CUYAUBE Michel, BIARDEAU Delphine, COUCI Claudy, FOURTICQ Annie, BAILLIEZ-LOPES Tiffanie, CLOUTE Guillaume, HOURNE Jeanne, TOUYA Daniel, JEZEQUEL Arnaud,

Etaient excusés: M. Joseph CANTON-TRESAUGUE, Christelle BUZERET, Linda SCHAFFHAUSUR, Patrick PROVENCE

- Examen et vote du Compte Administratif 2020

Monsieur le Maire présente l'exécution du budget de l'exercice 2020, les dépenses et recettes réalisés en section de fonctionnement et section d'investissement :

Dépenses de fonctionnement réalisées :	413989.65
Recettes de fonctionnement réalisées :	494467.93
Soit un excédent de fonctionnement de :	80478.28
Dépenses d'investissement réalisées :	219223.22
Recettes d'investissement réalisées :	149324.56
Soit un déficit d'investissement de :	69898.66
Clôture de l'exercice Fonctionnement :	80478.28
Clôture de l'exercice Investissement :	-69898.66
Résultat global :	10579.62

(Délibération-2020-03-03)

- Affectation des résultats 2020

Sur avis du Trésorier municipal, Monsieur le Maire propose l'affectation des résultats suivant :

- Résultat reporté en fonctionnement (002) :	10579.62
- Déficit reporté d'investissement (001) :	69898.66
- Affectation complémentaire en investissement (1068) :	69898.66

(Délibération-2020-03-04)

- Eclairage public

Monsieur le Maire explique que le réseau d'éclairage public est vétuste et défaillant. De plus, la société SPIE qui intervenait pour l'entretien ne le fera plus car elle estime qu'il faudrait remplacer tous les éclairages. Le conseil municipal décide de solliciter d'autres intervenants tels que Cegelec ou le Sdepa afin de réaliser une étude globale du réseau EP.

Hervé CAMINADE, Arnaud JEZEQUEL et Guillaume CLOUTÉ vont faire le point sur ce réseau (état, consommation, etc...) afin de contacter ces sociétés.

- Cession CANTOUNAT / Commune de Seignacq

Suite à la précédente réunion du conseil municipal, le bornage a été fait. Il y a 4000 m2 pour la commune, terrain et hangar compris. De plus, l'EPFL a donné son accord de principe pour porter le financement de ce projet d'acquisition foncière.

- Projet de la Maison AGES ET VIES

Monsieur le Maire et Monsieur TOUYA ont rencontré Mme et M. LABARTHE, propriétaires de 3000 m², au cœur du village, Route d'Auriac. Ceux-ci sont favorables au projet présenté par la société « Ages&Vie ». Ainsi, il est proposé que la société «AGES et VIES» finance 35000€ et la commune finance 25000 € pour l'acquisition de la parcelle entière.

Pour espérer que le projet de Sévignacq puisse se réaliser, la société «AGES et VIES» doit réaliser 6 opérations sur le département (Béarn et pays Basque).

- Ecole

Mme la Directrice du groupe scolaire, Nicole CASSOU-LALANNE est optimiste quant à l'ouverture d'une Il devrait y avoir l'ouverture d'une 6ème classe à la rentrée de septembre 2021.

Cependant Monsieur le Maire précise que 66 classes risquent de fermer sur le département. Il faut donc rester prudent même si les chiffres des effectifs semblent favorables.

- Rénovation de la toiture de l'église.

Suite à la dernière séance, le conseil municipal décide de mandater l'Atelier LAVIGNE, comme Maître d'œuvre pour la réalisation de l'étude de la restauration de l'église Saint-Pierre. (*Délibération 2021-03-02*)

- Projet de la Cuma

Le permis de construire pour le hangar photovoltaïque de la Cuma de Seignacq, derrière le Point Vert, a été validé et les travaux vont commencer très rapidement.

- Voirie

Il faudra demander l'emprunt pour la voirie 30 000€ + renouvellement LTI.

Pour les chemins de l'Association foncière de remembrement, nous avons eu deux demandes d'acquisition de chemins ruraux sur le quartier Loubée : M. MARQUIS et M. DUFOUR. Il faudra lancer une procédure avec la préfecture pour la cession de ces chemins par l'AFR, (peut-être faire un point avec la préfecture en visioconférence).

Guillaume CLOUTE souligne qu'il faut régler le problème avec la SATEG et les réseaux d'eau pour l'accès à la maternité porcine Lou Beth Porc. Ce qui est décidé de commun-accord, c'est que Lou Beth Porc va payer les travaux de voirie.

La séance est clôturée à 20h30.